



Publié sur *Aisne Nouvelle* (<http://www.aisnenouvelle.fr>)

[Accueil](#) > RETOUR SUR LES GRANDES AFFAIRES /Chauny : fils de gendarme et assassin

RETOUR SUR LES GRANDES AFFAIRES /Chauny : fils de gendarme et assassin

Par *Florence DELTOUR*

Créé le 21/07/2010 00:00

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1937, des cris déchirent l'obscurité rue de Saint-Quentin à Chauny. Que se passe-t-il ? Pourquoi ce raffut dans cette rue plutôt calme ?

Monsieur Mangon, un riverain, réalise que ces cris proviennent du numéro 24, une maison voisine de la sienne, où habite une veuve, Marie Fleury.

Âgée de 71 ans, cette dame sans histoire est une ancienne employée de la maison Rotschild, à Vaux-de-Cernay. De ces années de travail, elle a gardé une rente de 2000 francs par mois. Ce n'est pas une fortune mais le bruit court qu'elle aurait un bas de laine de 40 000 francs bien caché.

C'est cette rumeur qui va lui coûter la vie. Car quand Monsieur Mangon arrive chez elle, il la découvre allongée par terre, la tête en sang. Son crâne a été fracassé par un objet lourd.

Elle meurt deux jours plus tard

En dépit des soins intensifs prodigués par les secours et les médecins, Marie Fleury décédera deux jours plus tard à l'hôpital de Chauny.

Qui est le meurtrier ? Qui a pénétré ce soir-là chez la veuve Fleury ? L'enquête patine. Chez la vieille dame, aucune empreinte, aucun indice ne permettent de dérouler le début d'une piste. Les soupçons se portent sur le fils de la victime. Pour entrer dans la maison, le meurtrier a cassé un carreau avec une musette. Musette qui appartient justement au fils Fleury. Cuisiné par les enquêteurs il nie farouchement. Faute de preuves, il est finalement relâché.

Mais alors, si le fils n'est pas l'assassin, dans quelle direction diriger les recherches ?

À la gendarmerie de Chauny, l'adjudant Hévin a bien une petite idée. Il est persuadé que c'est un gars du coin qui a fait le coup. Il ne croit pas au crime de maraudeur pour la simple et bonne raison qu'il fallait connaître la maison et la victime. Il cherche donc du côté des mauvais garçons de Chauny. Sans aviser sa hiérarchie, l'adjudant Hévin surveille, avec quelques hommes de confiance, les trublions de la commune. Rapidement, ses soupçons se portent sur Jean-Landry Chuine. Et là, il se dit que cette affaire va être très délicate. Car Jean-Landry Chuine n'est autre que le fils d'une de ses collègues, un gendarme chaunois.

Et pourtant... tout le ramène au fils Chuine. Deux jours après le meurtre, un vol est commis dans les vestiaires de la tréfilerie de Chauny. Montant du préjudice : 281 francs. Et le fils du gendarme Chuine travaille à la tréfilerie. Quelque temps auparavant, une tentative de vol a été perpétrée dans les garages de la gendarmerie et dans le bureau de l'adjudant. Qui peut avoir

accès facilement aux locaux de la brigade ? Encore le fils du gendarme Chuine.

Le fils du gendarme avoue

Harcelé de toutes parts, le jeune homme de 17 ans finit par craquer. Il avoue. Oui, c'est bien lui qui a commis les cambriolages. Et oui, c'est bien lui qui a tué la veuve Fleury.

Alléché par le pécule de 40 000 francs, il a pénétré chez elle en brisant une fenêtre dans la nuit du 18 au 19 septembre. Il pensait fouiller tranquillement la maison. Mais soudain, il s'est retrouvé nez à nez avec la retraitée. Celle-ci, fatiguée, n'était pas montée dans sa chambre à l'étage comme elle en avait l'habitude. Elle s'était endormie sur le divan, au rez-de-chaussée. Réveillée par du bruit dans la cuisine, elle s'est levée et y a découvert le fils du gendarme. « Ne crie pas où je tire ! » lui a-t-il lancé, pour lui faire croire qu'il avait un revolver. Mais la vieille dame n'a eu cure de ces menaces. Elle s'est mise à hurler, ce qui a eu pour effet d'alerter son voisin, Monsieur Mangon.

Paniqué, Jean-Landry Chuine s'est alors jeté sur elle et l'a frappée violemment à la tête. La veuve Fleury s'écroule et l'adolescent prend la fuite. Jugé en septembre 1938 par la Cour d'Assises de l'Aisne, Jean-Landry Chuine, qui est mineur, est condamné à 5 ans de prison. Son avocat a bien insisté sur le désespoir de son père, gendarme, mis au banc de l'infamie depuis le drame. Mais aussi sur la mort de sa mère, un an avant le meurtre.

À la gendarmerie de Chauny, les militaires continuent leur travail. Le père Chuine aussi, mais la tête basse. Il a demandé sa mutation...